

LIGUE D'ATHLÉTISME

RÉGIONALE DU GRAND EST

ATHLÉ



Compte-rendu de réunion Commission Formation Régionale

Date : 04 mars 2026

Début de la réunion : 20h15

Membres présents : Jean-Christophe MAURY, Daniel AVIGNON, Emmanuel HAESSLER, Isabelle BURLETT, Nicolas KUHN, Annick PIETRANGELI, Thierry LICHTLE, Jean Philippe WALTER, Frédéric BURLETT

Membres excusés : Aline NORA COLLARD, Nicolas KUHN, Jean Pierre DELOY

Assistent : Aymeric BRASSEUR (réfèrent ligue Anti-dopage), Rémi STANGRET (Directeur Général)

1. Aide aux clubs dans le cadre du plan d'accompagnement des clubs en 2026

Jean Christophe MAURY présente le sujet : 47500 euros est prévu au budget de la ligue au titre de l'action « Bourses Formation » du plan d'accompagnement des clubs.

Les formations à soutenir pour répondre aux besoins des clubs et avec l'objectif que cette somme soit réellement utilisée dans les 10 mois à venir sont à identifier.

Les 4 domaines de formation (Encadrement Sportif, Jury, Dirigeant et Organisation) sont concernés ainsi que la formation de nos formateurs.

« Encadrement sportif »

Thierry LICHTLE précise que la priorité actuelle est de permettre l'obtention de qualification d'un maximum de personnes en formation avant la mise en place de la réforme du processus de formation qui est annoncé pour septembre 2026.

Cette réforme devrait aller vers la mise en place de journées de formation regroupées.

Thierry distingue une urgence à diplômer massivement avant la réforme et une stratégie longue pour refaire une offre pédagogique plus claire.

Emmanuel HAESSLER pense que l'on devrait d'avantage promouvoir les Certification de Qualification Professionnelle (CQP) d'Animateur ou de technicien d'Athlétisme par l'organisation de Webinaire à destination des clubs.

« Direction »

Dans le cadre la déclinaison du plan de développement fédéral, Rémi STRANGRET et Jean Christophe MAURY travaille sur une offre de formations à destination des dirigeants des clubs à la fois pour présenter le plan de développement, offrir des formations permettant l'obtention de qualification de dirigeant (requis pour l'obtention d'un label FFA) et les sensibiliser à la prévention des violences sexistes/sexuelles.

Le format serait mixte avec une partie en présentiel (à proximité des clubs) et une partie en Visio conférence.

« Jury »

Daniel AVIGNON précise que certains postes clés pour nos organisations sont assurés par un nombre limité de personnes : Photo Arrivée, Secrétaire informatique de compétition, Starters. Le soutien devrait prioritairement aller vers les qualifications associés à ces postes.

Dans le domaine du « Hors Stade », malgré le travail important de Nicolas KUHN et son équipe, les besoins en formation sont importants.

« Anti-dopage »

Aymeric BRASSEUR témoigne qu'il est difficile de mobiliser des stagiaires même quand les formations sont mises en place au niveau d'un département.

Les clubs organisateurs qui visent un label doivent être sensibilisé au fait qu'ils doivent disposer de personnes formées aux contrôles anti-dopage.

« Formation des formateurs »

Thierry LICHTLE précise qu'il est important de prévoir des moments d'échange et de formation pour nos formateurs.

A l'image des weekends qu'il a organisé ces dernières années avec les formateurs du domaine « Encadrement Sportif », cela permet de motiver et fidéliser les formateurs

A l'issue d'échanges, les points suivants sont également identifiés

- Améliorer la promotion de notre offre de formation sur le site internet de la ligue
- Un nombre limité d'inscrits et/ou la nécessité de mobiliser un formateur éloigné du lieu de formation peuvent être un frein à l'organisation de formations. Le plan d'accompagnement doit être utilisé pour maintenir les formations concernées.
- Le budget de 47500 euros pourra être reporté sur 2027 à condition qu'un plan détaillé soit établi en 2026. De plus, Frédéric BURLETT encourage la préparation budgétaire de 2027 avec les acteurs principaux afin d'anticiper l'utilisation du plan d'accompagnement qui devrait être reconduit l'an prochain.

Frédéric propose de réaliser des points d'étape avec les présidents de comité et certains clubs pour co-construire un plan d'action et viser le cursus complet des participants.

Il suggère de confier cette action à une personne salariée pour assurer le suivi et les contacts terrain.

Il est recommandé d'établir des plans de professionnalisation écrits pour cibler les besoins réels en formation.

2. Prise de fonction d'Axelle Picard en tant que référent administratif Formation

Axelle PICARD est en cours de formation afin d'assumer pleinement la gestion administrative des formations organisées dans la ligue.

Une procédure pour la gestion des formations et des évaluations lui a été communiquée.

La mise en place d'une formation au calendrier nécessitera l'accord de Thierry Lichtle pour le domaine « Encadrement Sportif » et de Daniel Avignon pour le domaine « Jury »

Lorsqu'Axelle disposera de tous les droits dans SI-FFA AFS pour gérer les formations et évaluations, une communication sera adressée aux formateurs pour les informer de sa prise de fonction et du support qu'elle pourra leur apporter.

3. Conclusion

La réunion a permis de dresser un état des lieux précis, d'identifier les points de blocage et de proposer des axes d'amélioration pour la gestion et le développement des formations au sein de la Ligue.

Fin de la réunion : 22h05